



Exemplaire du producteur

## Contrat d'engagement 2026

Le présent contrat est passé entre :

L'Adhérent :

M.....

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

et le **Producteur** : Ferme Les Pâtres des Reines – ANTHONIOZ Valentin & Pauline  
2111 route des Chavannes 74260 LES GETS  
Tél. : 06 48 59 17 68 – Courriel : pauline-bovard@hotmail.fr

Dans ce contrat, il est convenu l'approvisionnement en fromage de vache pour l'année 2026  
(voir détail au verso).

### **Le Producteur s'engage :**

- à livrer les produits issus de sa production à l'adhérent en un lieu, un jour et un horaire déterminés en concertation,
- à informer à la demande, sur le lieu de distribution, l'Amapien sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes,
- à conserver un mode de production respectueux de l'environnement et conforme à la Charte des Amap,
- à encaisser chaque chèque de paiement selon les modalités prévues,
- à respecter les statuts de l'association "Les Paniers du Dahu".

### **L'Adhérent s'engage :**

- à venir prendre ou faire prendre, en un lieu, un jour et un horaire déterminés par le Conseil Collégial de l'Association, son panier de fromage,
- à remettre au producteur, lors de la contractualisation, **le ou les chèques à l'ordre de « ANTHONIOZ Valentin »**,
- à accepter les aléas de la production sur la nature ou la quantité,
- à respecter les principes de la Charte des Amap, les statuts de l'association "Les Paniers du Dahu",
- à ramener les pots, bouteilles et couvercles de yaourt, de fromage blanc, pâte à tartiner et lait.

**Ces documents sont disponibles sur le site de l'amap et sur le lieu de distribution**

En cas de non respect d'une de ces clauses le contrat pourra être résilié.

Fait en 2 exemplaires à Bonneville le .....

Signature de l'adhérent

Signature du producteur



Exemplaire de l'adhérent

## Contrat d'engagement 2026

Le présent contrat est passé entre :

L'Adhérent :

M.....

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

et le **Producteur** : Ferme Les Pâtres des Reines – ANTHONIOZ Valentin & Pauline  
2111 route des Chavannes 74260 LES GETS  
Tél. : 06 48 59 17 68 – Courriel : pauline-bovard@hotmail.fr

Dans ce contrat, il est convenu l'approvisionnement en fromage de vache pour l'année 2026  
(voir détail au verso).

### **Le Producteur s'engage :**

- à livrer les produits issus de sa production à l'adhérent en un lieu, un jour et un horaire déterminés en concertation,
- à informer à la demande, sur le lieu de distribution, l'Amapien sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes,
- à conserver un mode de production respectueux de l'environnement et conforme à la Charte des Amap,
- à encaisser chaque chèque de paiement selon les modalités prévues,
- à respecter les statuts de l'association "Les Paniers du Dahu".

### **L'Adhérent s'engage :**

- à venir prendre ou faire prendre, en un lieu, un jour et un horaire déterminés par le Conseil Collégial de l'Association, son panier de fromage,
- à remettre au producteur, lors de la contractualisation, **le ou les chèques à l'ordre de « ANTHONIOZ Valentin »**,
- à accepter les aléas de la production sur la nature ou la quantité,
- à respecter les principes de la Charte des Amap, les statuts de l'association "Les Paniers du Dahu",
- à ramener les pots, bouteilles et couvercles de yaourt, de fromage blanc, pâte à tartiner et lait.

**Ces documents sont disponibles sur le site de l'amap et sur le lieu de distribution**

En cas de non respect d'une de ces clauses le contrat pourra être résilié.

Fait en 2 exemplaires à Bonneville le .....

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

## Saison 2026

Les paniers contiendront différentes variétés de fromages et produits laitiers de vache, différentes selon les dates de livraison, liste complète détaillée ci-après :

- 1 - Yaourt nature (400g) – 3€ le pot
- 2 - Fromage blanc battu (400g) – 3€50 le pot
- 3 - Pâte à tartiner aux herbes BIO (125g) – 3€ le pot
- 4 - Fromage frais nature ou enrobé d'herbes BIO (200g) – 3€ la pièce
- 5 - Tomme, tommette à la coupe – 18€ le kg
- 6 - Fromage à raclette à la coupe – 18€ le kg
- 7 - Fromage des Pâtres (meule à pâte pressée mi-cuite) à la coupe – 18€ le kg
- 8 - Crèmeux des Gets (fromage à pâte molle - poids minimum de la pièce 500g) – 9€50 la pièce
- 9 - Le P'tit Gétois (fromage à pâte molle, cerclé d'une écorce d'épicéa - poids minimum de la pièce 500g) – 10€50 la pièce
- 10 - Lait entier pasteurisé (1 litre) (en option contrat) – 2€ le litre
- 11 - Beurre cru avec une pointe de sel (250g) (en option contrat) – 3€ la pièce

**Tarifs incluant TVA 5,5%**

Il vous est possible de bénéficier d'un contrat sans yaourt et/ou fromage blanc et/ou pâte à tartiner et/ou fromage frais. Dans ce cas, merci de le spécifier au producteur en le mentionnant sur votre contrat.

le petit panier est à 10€50 - le grand panier est à 16€50 (dont TVA 5,5 %)

La valeur du panier peut fluctuer (+/-) selon les distributions et les produits distribués.

La valeur réelle du panier est annualisée, en conformité avec les dates du contrat.

## Dates des distributions

8 et 22 janvier ; 5 et 19 février ; 5 et 19 mars ; 2, 16 et 30 avril ; 14 et 28 mai ; 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 et 20 août, 3 et 17 septembre, 1, 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre, 10 décembre 2026.  
soit 25 distributions

## Cochez votre choix

Contrat 1	25 petits paniers 25 x 10€50	262€50	
Contrat 2	25 grands paniers 25 x 16€50	412€50	
Option lait entier pasteurisé 1 litre	..... litre(s) x 2€ x 25 distributions	.....€	
Option beurre cru 250g	..... beurre(s) x 3€ x 25 distributions = .....€	.....€	
<b>TOTAL</b>	.....€	<b>Nombre de chèques</b>	

Vous pouvez payer avec 1 ou jusqu'à 4 chèques, encaissés en janvier, avril, juillet et octobre.

**Pensez à consulter régulièrement le site pour trouver les dates de distributions**

<http://lespaniersdudahu.wixsite.com/bonneville74>

## Saison 2026

Les paniers contiendront différentes variétés de fromages et produits laitiers de vache, différentes selon les dates de livraison, liste complète détaillée ci-après :

- 1 - Yaourt nature (400g) – 3€ le pot
- 2 - Fromage blanc battu (400g) – 3€50 le pot
- 3 - Pâte à tartiner aux herbes BIO (125g) – 3€ le pot
- 4 - Fromage frais nature ou enrobé d'herbes BIO (200g) – 3€ la pièce
- 5 - Tomme, tommette à la coupe – 18€ le kg
- 6 - Fromage à raclette à la coupe – 18€ le kg
- 7 - Fromage des Pâtres (meule à pâte pressée mi-cuite) à la coupe – 18€ le kg
- 8 - Crèmeux des Gets (fromage à pâte molle - poids minimum de la pièce 500g) – 9€50 la pièce
- 9 - Le P'tit Gétois (fromage à pâte molle, cerclé d'une écorce d'épicéa - poids minimum de la pièce 500g) – 10€50 la pièce
- 10 - Lait entier pasteurisé (1 litre) (en option contrat) – 2€ le litre
- 11 - Beurre cru avec une pointe de sel (250g) (en option contrat) – 3€ la pièce

**Tarifs incluant TVA 5,5%**

Il vous est possible de bénéficier d'un contrat sans yaourt et/ou fromage blanc et/ou pâte à tartiner et/ou fromage frais. Dans ce cas, merci de le spécifier au producteur en le mentionnant sur votre contrat.

le petit panier est à 10€50 - le grand panier est à 16€50 (dont TVA 5,5 %)

La valeur du panier peut fluctuer (+/-) selon les distributions et les produits distribués.

La valeur réelle du panier est annualisée, en conformité avec les dates du contrat.

## Dates des distributions

8 et 22 janvier ; 5 et 19 février ; 5 et 19 mars ; 2, 16 et 30 avril ; 14 et 28 mai ; 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 et 20 août, 3 et 17 septembre, 1, 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre, 10 décembre 2026.  
soit 25 distributions

## Cochez votre choix

Contrat 1	25 petits paniers 25 x 10€50	262€50	
Contrat 2	25 grands paniers 25 x 16€50	412€50	
Option lait entier pasteurisé 1 litre	..... litre(s) x 2€ x 25 distributions	.....€	
Option beurre cru 250g	..... beurre(s) x 3€ x 25 distributions = .....€	.....€	
<b>TOTAL</b>	.....€	<b>Nombre de chèques</b>	

Vous pouvez payer avec 1 ou jusqu'à 4 chèques, encaissés en janvier, avril, juillet et octobre.

**Pensez à consulter régulièrement le site pour trouver les dates de distributions**

<http://lespaniersdudahu.wixsite.com/bonneville74>